

PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 DECEMBRE 2024 - 19 h 00

PRÉSENTS : Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Pascal ROUSSEAU, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Éric EGO, Régis NOTOT, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Mme Cathy NOTOT-GOS, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO RENARD, Frédérique FERREIRA, Martine DELZENNE, Sandrine SPARTY, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN.

ABSENT :

ABSENTS EXCUSÉS :

ONT DONNÉ PROCURATION: Donato MIRAGLIA à Philippe DESCHODT, Sylvie ROUSSELLE à Frédérique FERREIRA, Mélanie DELANNOIS à Régis NOTOT, Audrey VERHAEGHE à Bernadette DEHAENE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 PRESENTS –27 VOTANTS

FINANCES

1. Convention de partage du produit de la taxe d'aménagement perçu par la commune avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
2. Tarifs de l'école de musique
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
3. Tarifs des droits de places du marché hebdomadaire – marché de Noël – marché estival – emplacement forains
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
4. Tarifs des encarts publicitaires insérés dans le bulletin municipal et l'agenda de poche
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
5. Tarifs des locations de matériel
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
6. Détermination des durées et règles d'amortissement des immobilisations
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
7. Décision modificative n° 2 – Annule et remplace suite à une erreur matérielle
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
8. Révision n°1 de l'APCP pour la construction d'une plaine sportive couverte et la modernisation du terrain de football
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
9. Révision n°3 de l'APCP pour la réhabilitation du presbytère
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité
10. Décision modificative n°3
Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

11. Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

AFFAIRES GENERALES

12. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités syndicaux des 22 février 2024, 18 juin 2024 et 19 septembre 2024

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

13. Autorisation de signature d'une convention avec le Département du Nord relative à l'aménagement d'un chemin piétonnier et à son entretien ultérieur

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

14. Renouvellement de la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG)

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

15. Compte Epargne Temps (CET)

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

16. Création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du service Enseignement-Animation-Jeunesse

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

17. Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de participation conclue par le CDG59

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

18. Organisation du temps de travail (1607 heures)

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

19. Modification de la délibération instituant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Régisseurs

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

20. Octroi de cartes cadeaux au personnel communal

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

21. Recrutement de neuf agents recenseurs vacataires pour l'enquête de recensement de la population 2025

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

22. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité aux services techniques

Décision du Conseil Municipal – adopté à l'unanimité

URBANISME

23. Service commun d’instruction des autorisations d’urbanisme (ADS) – Avenant à la convention cadre entre la Commune de MARCHIENNES et la Communauté de Commune Cœur d’Ostrevent

Décision du Conseil Municipal – adopté à l’unanimité

Certifié exact, le 10 décembre 2024

Le Maire,
Laurent MARTINEZ